

## Plus de 200 paroisses selon La Croix. Mais combien en plus ?

**Author :** spo

**Categories :** [Revue de presse](#)

**Date :** 9 juin 2010

Dans un [article](#) paru ce jour, le quotidien *La Croix* constate que « plus de 200 paroisses françaises proposent désormais la messe selon la forme extraordinaire du rite romain ». L'ensemble de l'article est d'une tonalité plutôt positive puisqu'il montre que l'insertion des fidèles de la messe traditionnelle romaine s'est plutôt bien effectuée au sein des paroisses. Il livre plusieurs témoignages de fidèles de deux formes montrant une découverte des richesses de la liturgie et pour les prêtres qui ont découvert la forme traditionnelle un enrichissement de leur façon de célébrer le rite réformé.

On est certes surpris par quelques expressions telle que « l'offre liturgique » comme dans un vulgaire supermarché. On peut être agacé également par les attaques renouvelées contre *Paix liturgique*. Mais un tel article dans *La Croix* reste intéressant, d'autant que le même quotidien titrait lors de l'entrée en vigueur du motu proprio sur le faible nombre de paroisses concernées.

Mais la vraie question est quand même ailleurs, et malheureusement *La Croix* n'en parle pas. Cette vraie question est celle-ci : combien de demandes ont-elles été faites et combien ont été refusées par les ordinaires ?

On arriverait là à un chiffre bien supérieur à 200 paroisses. Pour l'instant seule *Paix liturgique* nous en donne une idée...